

La
Semaine Religieuse
 DE
Québec

VOL. XVI

Québec, 2 janvier 1904

No 20

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

Calendrier, 305. — Les Quarante-Heures de la semaine, 305. — Bonne année, 306. — Prière quotidienne pendant le mois de janvier, 306. — L'assurance mutuelle des fabriques, 306. — M. l'abbé Fouard, 307. — Chronique des diocèses, 307. — L'affaire Dreyfus, 310. — La Franc-maçonnerie, 311. — Le Christ à sa place, 314. — Visites pastorales de Mgr Plessis, 316. — Bibliographie, 319.

Calendrier

3	DIM.	b	(Dim. vacant), Oct. de S. Jean. <i>Kyr.</i> des <i>dbls.</i> II Vêp., mém. des suiv., <i>Hi sunt.</i>
4	Lundi	r	Octave des SS. Innocents.
5	Mardi	b	Vigile de l'Epiphanie, <i>semid. privilég.</i>
6	Mercredi	b	ÉPIPHANIE de N.-S. (<i>d'oblig.</i>). I <i>cl.</i> <i>Kyr.</i> royal. II Vêp. de la fête.
7	Judi	b 2 ^e) Jour de l'octave de l'Epiphanie, <i>privilé.</i> , <i>semid.</i>
8	Vend.	b 3 ^e	
9	Samedi	b 4 ^e	

Les Quarante-Heures de la semaine

4 janvier, Asile du Bon-Pasteur, Québec. — 5, Couvent de Saint-Romuald. — 7, Saint-Augustin. — 9, Couvent de Sillery.

Bonne année !

A tous nos lecteurs, nous souhaitons les prospérités temporelles convenables, et par-dessus tout les bénédictions spirituelles qui assurent les joies de l'éternité.

Les hommes ont beau savoir qu'ils ne font que passer ici-bas, et que ce séjour sur la terre n'est rien en comparaison de l'autre vie qui ne finira jamais : toute leur attention est aux choses terrestres, et rien ne les ennue comme la pensée des intérêts éternels, auxquels aussi ils ne s'arrêtent que malgré eux et le moins possible.

Un jour viendra où ils se demanderont comment ils ont pu être insensés à ce point !

Profitons au moins des « jours de l'an », qui vraiment reviennent vite et souvent, pour réfléchir un peu, pour nous demander où nous serons probablement dans 25 ou 50 ans, et pour changer de direction — si nous trouvons que notre voie ne nous conduirait pas là où nous voudrions être durant la longue éternité.

Prière quotidienne pendant le mois de janvier

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel. Je vous les offre, en particulier, pour obtenir que tous vos serviteurs glorifient, par l'inébranlable fermeté de leur confiance, la toute-puissance de votre amour.

Résolution apostolique : Se confier en Dieu en tout temps, mais surtout au moment de l'épreuve.

L'assurance mutuelle des fabriques

Nous devons des actions de grâces à la divine Providence qui a préservé du feu pendant plus d'une année les édifices religieux assurés à notre Assurance mutuelle. Et cette protection a été d'autant plus visible que les dangers d'incendie ont été

plus grands. Qui ne se rappelle les feux désastreux du printemps dernier, qui ont entouré comme d'un cercle menaçant au moins cinq ou six églises ? Pas une seule n'a été atteinte; et le trésorier n'a eu à payer, durant l'année, que \$ 62.00 pour trois feux partiels arrivés aux églises de Saint-Damien, de Sainte-Pétronille et de Saint-Malo. Il y a en caisse la somme de \$ 1152. 00. Depuis le 8 décembre 1902, date du dernier incendie, 29 fabriques sont entrées dans notre société, 81 polices ont été émises, représentant une somme de \$ 635,000.00.

La somme totale des risques s'élève aujourd'hui à \$ 4,218,025. Il est probable que nous aurons les cinq millions d'ici à un an.

H. TÊTU, ptre.

M. L'abbé Fouard

—o—

Nous avons le vif regret d'apprendre la mort de M. l'abbé C. Fouard, décédé le 3 décembre à Elbeuf.

M. Fouard professait l'Écriture Sainte.

En 1882, il avait fait paraître son premier ouvrage, la *Vie de Jésus*, que suivirent ses études si appréciées sur saint Pierre et sur saint Paul. Le volume si attendu sur saint Jean reste donc inachevé.

Ces divers ouvrages avaient à tel point fixé sur lui l'attention que S. S. Léon XIII lui fit l'honneur de l'appeler au sein de la Commission biblique.

Profondément respectueux de la tradition, M. Fouard était en même temps un critique ouvert à tous les progrès, et ses livres étaient d'une lecture à la fois sûre, instructive et intéressante.

Nous le recommandons aux prières de nos lecteurs.

(*La Croix.*)

Chronique des diocèses

QUÉBEC

— Cette année, on a fait revivre à Québec, dans la nuit de Noël, l'ancienne coutume de la « Guignolée. » Ce sont les Voyageurs de commerce qui ont fait joyeusement cette bonne

action, au contentement signalé de toute la population. Ces messieurs, se partageant les quartiers de la ville, ont frappé à la porte des maisons et demandé l'aumône pour les pauvres. La collecte a été très abondante en argent et en provisions de toute nature. Malheureusement, les « quêteurs » n'étaient pas assez nombreux pour s'adresser à toutes les familles, et les pauvres y ont certainement beaucoup perdu. On pourra éviter, l'an prochain, cet inconvénient.

— Sa Grandeur Mgr l'Archevêque et M. l'abbé Lindsay ont passé deux jours à Montréal, au commencement de la semaine, pour assister à une réunion, qui s'y est tenue, d'un sous-comité du Conseil de l'Instruction publique.

— Comme les années précédentes, les Sœurs de la Charité de Québec nous ont communiqué les statistiques suivantes sur le personnel de leur Institut, à la date du 1^{er} janvier :

3 aumôniers, 4 prêtres malades, 142 Sœurs de la Charité, professes, 67 Sœurs de la Charité, novices, 93 Sœurs Auxiliaires, professes, 60 Sœurs Auxiliaires, novices, 108 vieillards ou infirmes, 195 orphelins, 200 orphelines, 129 garçons pensionnaires, 23 garçons demi-pensionnaires, 17 employés et serveurs. TOTAL DES INTERNES : 1041. 135 Salle d'asile, 1632 Externat. TOTAL DES EXTERNES : 1767.

MISSIONS ET SUCCURSALES (37) 5 aumôniers, 7 prêtres malades, 298 Sœurs de la Charité, professes, 157 Sœurs Auxiliaires, 412 vieillards ou infirmes, 924 orphelins et orphelines, 4785 élèves pensionnaires ou externes, 1247 aliénés ou idiots.

Total des Sœurs professes, 690 ; total des Sœurs novices, 127 ; total des vieillards ou infirmes, 520 ; total des enfants, 8023 ; dont orphelins, 1319.

— M. le curé de Saint-Jean-Baptiste de Québec a publié, à la date du 25 décembre, un bulletin de la Collecte destinée à payer la dette de son église. Du 1^{er} septembre au 25 décembre 1903, on a collecté \$ 3219.00, ce qui, avec les intérêts, porte à \$ 24, 717.07 le montant total recueilli en cinq années, dans la paroisse, par souscriptions volontaires.

— Le 23 décembre, en l'église du Bon-Pasteur de cette ville, les Sœurs M.-Stella Aubin, de Chicoutimi, en religion Sr M. de Saint-Louis de Gonzague, et Valérie Duval, de Manchester, E.-U., en religion Sr M. de Saint-Joseph de Naza-

reth, religieuses de chœur, ont prononcé leurs premiers vœux de religion.

Monseigneur C.-A. Marois, P. A., vicaire général, a présidé la cérémonie, assisté de M. l'abbé P.-J.-E. Pagé, aumônier de la Communauté, et du Rév. Père Albert, des Frères Mineurs Capucins, de Limoilou.

Le Rév. Père Albert a donné le sermon de circonstance.

— Lundi soir, le 28, s'est tenue à l'Archevêché la séance annuelle du Conseil diocésain de l'Œuvre de la Propagation de la Foi ; et le lendemain, mardi, à l'Archevêché aussi, a eu lieu une séance du Bureau de l'Assurance mutuelle des maisons d'éducation de la Province.

— Comme il est d'usage la veille du 1^{er} janvier, le clergé séculier et régulier de la ville et des environs s'est réuni, jeudi matin, au salon de l'Archevêché, pour offrir ses vœux de bonne année à S. G. Monseigneur l'Archevêque, Mgr le grand vicaire Marois s'est fait l'interprète de tous, en cette heureuse circonstance.

CHICOUTIMI

La nouvelle chapelle des Petites-Sœurs Franciscaines de Marie, de la Baie Saint-Paul, récemment ouverte au culte, a déjà été témoin de trois belles solennités ou plutôt fêtes de famille et toutes franciscaines. Ainsi le 19 novembre la fête de sainte Elizabeth de Hongrie, patronne du Tiers-Ordre de Saint-François, coïncidait avec l'inauguration de la chapelle dédiée au Sacré-Cœur de Jésus. Puis le 30 novembre, non moins grand sujet de joie à l'occasion de la visite de Sa Paternité le T. R. P. Léonard d'Estaires, provincial de France, qui a tenu à honorer les benjamines de l'Ordre, de cette haute et inappréciable marque de considération. La faveur d'une telle visite était d'autant plus grande que le voyage de Québec à la Baie Saint-Paul, à cette saison, est particulièrement difficile, surtout pour qui n'est pas habitué à la rigueur de nos climats et à de semblables trajets à travers caps et monts. Sa Paternité Très Révérende était accompagnée du R. P. Berchmans-Marie, O. F. M., du couvent de Montréal, et si hautement vénéré de tout l'Institut.

Sans compter avec les fatigues d'une telle course, quelques instants à peine après son arrivée, l'illustre voyageur tint sous le charme de sa pénétrante parole le nombreux auditoire qui

se pressait dans l'enceinte sacrée, brillamment décorée et illuminée pour la circonstance.

Enfin le 8 décembre, la piété filiale des Petites-Franciscaines de Marie avait encore son compte de bonheur, puisqu'il s'agissait de célébrer le plus glorieux privilège de leur bonne Mère du ciel, son Immaculée-Conception, fête patronale de tout l'ordre Séraphique, et d'autant mieux solennisée qu'avait lieu ce jour une prise de voile, rénovation et émission de vœux perpétuels.

Les heureuses élues qui ont revêtu l'humble livrée séraphique sont :

Mesdemoiselles M.-Louise Leclerc, de Saint-Edouard de Lotbinière, en religion Sr Marie de Jésus ; Louisia Lépine, de Montréal, en religion Sr Marie-Edmond ; Céline Cantin, de Saint-Sauveur de Québec, en religion Sr Marie-Fidèle ; Marie-Mathilde Turcotte, de Lévis, en religion Sr Marie-Catherine de Bologne ; Cordélia Morin, de Saint-Jean-Baptiste de Québec, en religion Sr Marie-Jean-Baptiste ; Praxède Poulin, de Saint-Valentin de Stollville, en religion Sr Marie-Michel-Thomas.

A renouvelé ses vœux : Sr Marie de la Charité, et prononcé ses vœux perpétuels : Sr Marie-Angéline de Marciano.

Le R. P. Edmond-Marie, O. F. M., du couvent de Québec, présidait la cérémonie et fit une courte allocution aussi pratique que bien dictée. X.

L'affaire Dreyfus

—○—
Ceux qui ont cru que l'affaire Dreyfus était chose jugée se sont fait singulièrement illusion.

La Juiverie, qui a ses coudées franches depuis que MM. Waldeck-Rousseau et Combes tiennent les rênes du gouvernement, n'entendait pas désarmer devant un premier insuccès. Elle n'a cessé depuis un an d'agiter l'opinion publique avec cette sempiternelle question, et forte maintenant de l'appui du ministère français, elle a pu obtenir un nouveau procès ou encore mieux une révision du premier procès.

Il n'y a pas à le nier ; c'est une victoire considérable. On a bien cru un instant que l'opinion publique en France s'indignerait de cette concession à l'influence judaïque, mais il n'y a eu en somme que des protestations isolées.

Ce résultat inattendu faisait dire l'autre jour à M. Drumont, dans la *Libre Parole*, que les Juifs se considéraient comme d'une essence supérieure. Non seulement ils ne supportent pas l'injustice, mais ils ne supportent même pas la justice, quand elle frappe un enfant d'Israël. « Ils remuent le monde entier, ils bouleversent la France pour sauver un misérable qu'ils savent tous être un traître. »

Etant donné que l'on va reviser le procès Dreyfus — avec le dessein bien arrêté de le réhabiliter — il me paraît très opportun de rappeler aujourd'hui l'opinion des ministres de la guerre qui se sont succédé en France depuis 1894. On remarquera que tous sont unanimes à reconnaître la culpabilité de Dreyfus.

GÉNÉRAL MERCIER. — Le capitaine Dreyfus a commis une trahison.

GÉNÉRAL BILLOT. — Dreyfus, en mon âme et conscience de soldat et de chef de l'armée, Dreyfus est coupable, Dreyfus est un traître. Si jamais, dans l'affolement des passions, oubliant les intérêts sacrés de la Patrie, on voulait imposer au gouvernement la revision du procès, vous pourriez chercher un autre ministre de la guerre : je ne resterais pas vingt-quatre heures au pouvoir.

M. CAVAIGNAC. — Je demeure convaincu de la culpabilité de Dreyfus et aussi résolu que précédemment à combattre la revision.

GÉNÉRAL ZURLINDEN. — L'étude approfondie du dossier judiciaire de Dreyfus m'a trop convaincu de sa culpabilité pour que je puisse accepter, comme chef de l'armée, toute autre solution que celle du maintien intégral du jugement.

GÉNÉRAL CHANOINE. — Puisqu'on parlait tout à l'heure de cette affaire néfaste devant laquelle mes prédécesseurs se sont retirés, je déclare que, respectueux de la chose jugée, j'ai le droit d'avoir une opinion : elle est la même que celle de mes prédécesseurs.

Ajoutons que les décisions des juridictions devant lesquelles a comparu le traître ne sont pas moins probantes. Dreyfus a été d'abord condamné par le Conseil de guerre de Paris, et cette condamnation a été confirmée par le Conseil de revision. Un peu plus tard, le Conseil de guerre de Rennes a de nouveau condamné le traître.

SIRIUS.

La Franc-Maçonnerie

UN DISCOURS DE MGR DELAMAIRE

Nous ne saurions passer sous silence le succès retentissant obtenu par Mgr Delamaire, évêque de Périgueux, à la dernière

réunion du Congrès des catholiques du Nord et du Pas-de-Calais, (à Lille.)

Jamais discours contre la Franc-Maçonnerie n'aura eu un effet plus saisissant. Dans l'immense salle de l'hippodrome, plus de sept mille personnes ont prodigué à l'éloquent évêque les applaudissements et les acclamations.

Mgr Delamaire, dès le début de son discours, est entré d'emblée dans son sujet.

Il dénonce tout d'abord la Franc-Maçonnerie, « la grande hérésie moderne, fruit de tous nos orgueils et de tous nos egoïsmes, le *chancre* dont nous sommes en train de mourir. »

C'est elle la cause du mal dont la France souffre, et qui nous ramènera fatalement les guerres de religion qu'on pouvait croire à jamais disparues.

L'éminent évêque fait un admirable et saisissant tableau de l'état de paix dans lequel nous vivions avant l'apparition de cette ennemie.

Chacun faisait ce qu'il voulait, allait à l'église ou n'y allait pas, élevait ses enfants chez les Pères ou au lycée, lisait un journal ou un autre, fréquentait chez n'importe qui et pour n'importe quoi : art, chasse ou danse ; personne ne s'en occupait et n'y trouvait à redire.

Et puis, grâce à cette aisance, à cette tranquillité, le commerce prospérait, la religion gagnait et la France devenait de plus en plus le pays aimable, hospitalier, la deuxième patrie de tout galant homme sur terre.

La Franc-Maçonnerie a changé tout cela. Ses sentinelles vigilantes lui ont démontré que la paix et la liberté, qui servent tout ce qui est bon, servaient surtout le catholicisme, que ses progrès étaient étonnants et qu'il fallait y mettre bon ordre. La guerre fut décidée et commença au cri resté célèbre : « Le cléricalisme, c'est l'ennemi ! » C'était il y a vingt ans. Or la guerre est un incendie. Quand ce feu sinistre est allumé, il faut qu'il se propage et qu'il dévore. Aujourd'hui, nous sommes en plein incendie, en pleine guerre.

Vient alors la description de la guerre qui sévit en France :

De saintes femmes, sous des uniformes sacrés et glorieux que chantèrent tous nos poètes nationaux et qu'illustrèrent tous nos peintres populaires, faisant œuvre d'amour, de lumière et de haute civilisation, chassées de leurs demeures paisibles par les troupes françaises, comme on ne fait pas pour les clientes d'un tripot odieux et pour une maison de réputation louche.

Autour d'elles, des enfants et des mères en larmes, par m

liers, des pères honnêtes gens, braves travailleurs pacifiques, mais, ce jour-là, farouches, indignés et serrant convulsivement leur *pen bas* qui aurait pu être un fusil, si le prêtre ne leur avait défendu de toucher à cette arme de guerre civile...

L'orateur montre quelle lutte acharnée est menée contre tous ceux qui ont le malheur d'être soupçonnés de sentiments religieux. Il dénonce le lâche espionnage dont sont victimes tous les catholiques.

Veillez regardez un peu vous-mêmes et me dire ce que vous apercevez là, tapi et embusqué dans l'ombre, à la porte de chaque préfecture et de chaque mairie, à la porte de toutes les écoles et de toutes les casernes, sur les talons de tous les fournisseurs et de tous les ouvriers de l'Etat. Qu'est-ce que cela? C'est l'espion, c'est le délateur qui surveille tout le monde officiel sur le chemin de l'église et qui, chaque fois qu'on franchit le seuil de ce lieu de prière, crayonne, lance sa lettre dénonciatrice et exige le châtement du criminel qui a fait acte de catholique par lui — ou par ses proches!

Vous avez tous nommé, Mesdames et Messieurs, l'être bas et vil qui fait ce métier répugnant: c'est le Franc-Maçon. Et il y a, à l'heure présente, six cent mille fonctionnaires, plus d'un million de commerçants et de pauvres ouvriers qui vivent sous le régime de cette terreur maçonnique.

Impossible, vraiment, de dire en termes plus nets et plus cinquants l'éclatante vérité.

Mais ce n'est pas tout: il s'agit, de trouver le remède à cette pénible situation. C'est par là que termine l'orateur.

Sa conclusion est qu'il faut frapper la secte infâme « à la tête et au cœur ».

A la tête, en la dépouillant de sa réputation usurpée de science, d'habileté et de force.

Au cœur, « c'est-à-dire à la caisse », en lui infligeant un *boycottage* général, permanent et savamment organisé:

Plus de fournisseurs francs-maçons, couturiers, architectes, avocats, médecins, etc. Plus de Francs-Maçons, ni dans vos salons, ni à vos tables, pas même d'artistes gagés, s'ils portent la tare.

Mgr Delamaire ne pouvait espérer un plus grand succès que celui qu'accueillent ses dernières paroles. Toute la salle est debout, acclamant l'orateur. C'est un véritable triomphe.

Puissent les enseignements et les conseils du vaillant évêque être entendus et suivis dans toute la France!

(*Libre Parole*, 27 novembre.)

F. J.

Espagne : un spectacle digne du bon vieux temps

C'était bien une scène digne des siècles chrétiens que le récent pèlerinage du roi à Saragosse. Il a passé là pieusement sa journée dans les exercices de piété. Il a assisté à une messe militaire célébrée sur la place de la Constitution, Il a suivi dans l'après-midi la procession du Rosaire.

Agenouillé au pied de l'autel miraculeux de Notre-Dame del Pilar, il a offert à Marie son sceptre et sa couronne. De par le roi, l'Espagne redevient le royaume de Marie. C'est l'acte d'hommage du vassal à sa Souveraine.

La sainte Vierge s'en souviendra, elle bénira le roi et la nation.

(*Le Règne du Cœur de Jésus.*)

Le Christ à sa place

Madame a ses nerfs ou quelque chose de semblable. Et, cela dans le salon, devant une société choisie, sept ou huit amis, sans compter M. le Curé.

Dame ! Je comprends qu'elle soit énervée, et vous le comprendrez comme moi, je vous assure, quand vous saurez ce qui l'agace.

On a causé religion, mais non d'une religion vague, élastique.

Le prêtre a fait une de ces déclarations intolérables, cause des nerfs de Madame. Il a dit ceci :

— Quand on est chrétien comme vous, on *devrait* (il appuie bien sur ce mot), on devrait placer un grand Christ, bien en vue sur un mur... Ce serait un acte de foi.

— Un Christ ! s'écrie Madame..., là..., dans le salon !... Un grand... bien en vue !!! Mais, monsieur le Curé, ce serait inouï ! Je vois déjà madame une telle, puis son amie, puis dix autres, puis toutes mes connaissances me défilent ce chapelet ; « Oh ! ma chère, tu te fais carmélite ! » ou bien : « Ça fait bien mal, votre Christ, là sur le mur. Si encore c'était une antiquité ».

Puis d'autres, plus méchantes encore, diraient en sortant de chez moi :

— Eh ! ne trouvez-vous pas que Madame X*** a de l'audace ? Avez-vous vu ce grand Christ, dans le salon ? C'est inconvenant ! Ah ! tenez, monsieur le Curé, vous êtes incroyable !

Ce fut presque un déchaînement de colères féminines sur ce prêtre qui osait être prêtre jusque dans un salon, et tenir des propos inouïs comme celui-là.

Mais bah ! il en avait vu d'autres.

— Eh oui, madame, reprit-il, je vous répète que les chrétiens doivent montrer leur foi et qu'il ne vous est pas permis d'enlever au Christ sa place d'honneur qui lui est due chez vous.

— Mais enfin, monsieur le Curé, je vous dis que tout le monde se moquerait de moi !

— Et pourquoi se moquer de vous ?

— Pourquoi ! pourquoi ! je n'en sais rien, mais le monde est si drôle !

— Oui, madame, et vous pouvez ajouter : et les chrétiens d'aujourd'hui sont si peureux ! Comment ? des gens baptisés, qui vont à la messe et communient à Pâques, viendront chez vous et trouveront déplacé d'y voir un Christ ? Et pourquoi cela ?

N'aurait-on pas le droit de trouver étranges, infiniment plus, ces exhibitions que l'on rencontre dans certains salons, où, sous le nom d'objets d'art, on étale — sans honte, je vous assure, et sans peur d'offenser les convenances — des statues plus que légères et des tableaux malpropres ?

On aura des images de Bouddha, parce que c'est original ; des déesses et des dieux païens, parce que c'est le bon genre ; des tapisseries risquées, parce que c'est la mode. Mais un Christ, c'est autre chose ! on a peur ! on en rougit !

La voix du curé ne trouva plus d'exclamations malicieuses, ni de réflexions impatientes pour l'accueillir.

Quand on partit, deux dames furent vexées de ces paroles du prêtre zélé. Elles trouvaient qu'il mettait les pieds dans le plat, qu'il transformait tous les fauteuils du salon en chaires à prêcher, en bancs d'église.

Madame n'avait plus ses nerfs ; elle était au contraire très calme. Sa conscience de femme intelligente et croyante était bien en dispute avec sa conscience mondaine. Mais la première culbuta la seconde dans une lutte mémorable.

Et quand le curé lui dit, en prenant congé :

— Sans rancune, madame !

— Au contraire, monsieur le Curé, merci ! répondit-elle.

... Quand le prêtre retourna, quinze jours après, Madame voulut elle-même l'introduire au salon.

Elle ouvrit la porte, puis montrant la cheminée avec un air de triomphe, elle dit : Il y est ! le voilà ! Cela m'a coûté, je vous assure. Mais en réfléchissant, je me suis trouvée honteuse de marchander au bon Dieu ce peu d'honneur, — Il y resta, le Christ ; il y est encore. Les amies récriminèrent tout d'abord. Mais des *ah !* comme des *oh !* Madame ne tint aucun compte. Quinze jours après, Madame R***, une amie, songea :

— Après tout, je suis aussi chrétienne qu'elle, Dieu merci. Si j'avais mon Christ, moi aussi ?

Au bout de six mois, ce fut grande mode, les Christs ; mais une mode raisonnée, basée sur cette idée que les chrétiens ne doivent pas rougir de la foi, même et surtout, dans leur salon.

(*Voix de Notre-Dame de Chartres.*)

VISITES PASTORALES DE MGR PLESSIS

JOURNAL DE LA MISSION DE 1815

CHAPITRE QUATRIÈME

(*Suite.*)

Il y a, dans le voisinage d'Halifax une soixantaine de familles Micmacs errantes depuis la mort de M. Maillard, dans la pauvreté, dans la paresse, la crasse, l'ivrognerie, et dans la privation de missionnaire qui puisse leur aider à sortir du vice et leur suggérer quelque moyen d'industrie pour vivre. Sous prétexte de vendre quelques misérables paniers ou d'assister à la messe, ils se répandent dans la ville et s'y livrent à des excès de boisson sans nombre. Cependant ils tiennent à leur religion, et ils semblent ne manquer que de l'assistance spirituelle, pour se mettre du moins sur le ton des autres sauvages de cette partie du diocèse. Leur chef, nommé Benjamin, se présenta à l'évêque avec une foule de ses sujets et lui tira des larmes par l'exposé éloquent et religieux qu'il lui fit des misères de toute espèce sous lesquelles ils gémissaient. L'évêque, ayant eu occasion d'exposer à Sir John Sherbrooke combien il était sensible à la position malheureuse de cette portion de ses diocés-

sains, le gouverneur lui assura qu'il était prêt à seconder de tout son crédit auprès du gouvernement tel plan qu'il trouverait bon de lui suggérer, pour procurer à ces sauvages tout le bien qu'il leur voulait. Voilà ce que l'on appelle un homme bien-faisant et bien intentionné. Il ne fallait rien de moins dans le général Sherbrooke que ces excellentes qualités, reconnues de tous les sujets de la Nouvelle-Ecosse, pour faire oublier Sir George Prevost qui l'avait précédé dans ce gouvernement et qui était l'idole de la province.

Il y a dans la Nouvelle-Ecosse un grand nombre de sectes : anglicans, presbytériens, baptistes, arméniens, sociens, méthodistes, new-lightistes, etc., etc. Chacune a ses prédicants et ses églises grandes ou petites. Les new-lightistes ne dominent peut-être pas à Halifax même, mais forment assurément la secte dominante de la province. Le clergé anglican se débat tant qu'il peut. Il est assez nombreux, a un évêque, un collège à Windsor qui jouit des privilèges des universités. Le président de ce collège est allé en Angleterre ; mais le vice-président, le docteur Cockran, est zélé pour cet établissement et pour le maintien de la secte anglicane qu'il est destiné à soutenir. Ce docteur Cockran et le docteur Inglis, fils et commissaire ecclésiastique de l'évêque, son père tombé en enfance, ne manqueraient pas de venir visiter l'évêque de Québec, ainsi que les principaux de la ville. Le docteur Inglis voudrait, sans égard pour les canons, hériter de l'évêché, se l'assurer même du vivant de son père, et il a fait des démarches pour cette fin en Angleterre. Malheureusement les ministres de Sa Majesté, avant de lui donner parole, ont consulté le général Sherbrooke qui, en sondant les opinions, a trouvé que les suffrages se réunissaient en faveur du docteur Stenser, recteur de l'église Saint-Paul d'Halifax, lequel muni de recommandations et témoignages très avantageux, vient de passer en Angleterre, d'où l'on suppose qu'il supportera la coadjutorerie et la survivance.

Au milieu de cette foule de sectes, la religion catholique brille par son unité et par l'estime générale où sont ses sectateurs. Par une suite des anciens préjugés du gouvernement, ils sont exclus de toutes les places brillantes du conseil, du barreau, de la chambre des représentants. Est-ce un malheur pour eux ? — Non, leur religion y gagne assurément, car il est

bien reconnu que moins les hommes ont de prétentions aux avantages terrestres, plus ils s'élèvent vers l'objet de la seule solide espérance, l'héritage du ciel. Des marchands, dont plusieurs ont des fortunes assez solides, des ouvriers, des fermiers, des domestiques : voilà de quoi est composée l'église catholique d'Halifax. Si elle n'est pas brillante par le rang que ses enfants tiennent dans le monde, elle l'est du moins par la ferveur et la docilité de leur foi. C'est ne pas connaître ces fidèles que de prétendre que leur religion se borne à assister à la messe et à se passionner pour les bons prédicateurs. Quand on réfléchit que sur environ 600 communicants, il n'y en a pas dix qui ne se soient présentés à confesse dans le carême dernier ; quand on les voit aussi assidus à la messe sur semaine qu'ils l'ont été pendant le séjour de l'évêque de Québec parmi eux ; quand on est témoin de l'empressement avec lequel ils assiègent, tous les jours, le confessionnal, au point d'occuper deux et trois prêtres, pendant des matinées entières ; quand on trouve la sacristie pleine d'enfants qui viennent tous les jours au catéchisme, les filles le matin, les garçons le soir ; quand on apprend l'émulation qu'ont les parents pour procurer des places à leurs enfants entre ceux qui servent au sanctuaire, il n'en faut pas davantage pour se convaincre que la religion est aussi fervente ici qu'en aucune autre chrétienté du diocèse de Québec. (1)

On pourrait ajouter à cela le grand respect de ces fidèles pour les pasteurs qui les conduisent, la docilité de leurs marguilliers, espèces de gens qui donnent tant de tourments aux curés du Canada, le zèle avec lequel ils viennent de contribuer pour le rétablissement ou la construction de leur église trop petite, dans une collecte qui s'élève déjà au-dessus de £ 2000 ; il n'y a que de fervents catholiques qui puissent réunir tant de qualités estimables,

(1) Cet excellent esprit religieux, que Mgr Plessis avait pu admirer à Halifax, en 1815, fait encore l'édification de ceux qui y séjournent tant soit peu longtemps. La population catholique est aujourd'hui de 55,000 âmes. Il y a une belle et noble cathédrale, quatre églises paroissiales, un séminaire, sept à huit convents, et nombre d'écoles catholiques bien fréquentées. Il suffit de passer quelques dimanches à Halifax — même l'été pendant les vacances — pour constater combien le peuple est pieux, fervent même, et pour affirmer que peu de villes peuvent se vanter de posséder de meilleurs catholiques.

Outre les Irlandais de naissance ou d'origine qui font la très grande majorité de cette paroisse, il s'y trouve encore des personnes des différentes nations, les unes domiciliées, les autres passagères, tels que les caboteurs acadiens, les soldats, les matelots, les nègres ; d'où il résulte que dans une paroisse d'environ 600 communicants, il y a plus à faire que dans plusieurs où l'on en compte 2,000.

Le 16 juillet. Ce fut à ce peuple réuni, le jour de la dédicace, que l'évêque de Québec annonça la parole divine en anglais assez mal prononcé, et fut néanmoins suffisamment entendu de tous ceux auxquels il parlait, sans compter beaucoup de protestants auxquels il ne parlait pas, mais que la curiosité y avait attirés en grand nombre. Trente-quatre personnes furent confirmées ce jour-là, le reste étant réservé pour le dimanche suivant. Il en communia un beaucoup plus grand nombre. Rien de plus édifiant que la tenue de ce peuple dans l'église, et la modestie avec laquelle on s'y présente à la sainte communion. L'orgue touché par un jeune catholique y accompagne le chant romain, qui se réduit pour la messe au *kyrie, gloria, sanctus et Agnus Dei*, et pour vêpres à trois psaumes avec le cantique *Magnificat*.

Ces bonnes gens ne connaissent pas les bénédictions du Saint Sacrement. M. Migneault vient de les introduire parmi eux. Ils se conformaient pour les fêtes d'obligation à l'église anglicane, ne soupçonnant pas qu'ils fussent obligés d'en observer davantage. L'évêque leur ordonna l'abstinence du travail et l'assistance aux offices divins pour toutes les fêtes reconnues d'obligation dans le reste du diocèse, et ne douta pas de leur fidélité à s'y conformer à l'avenir.

(A suivre.)

—○—
Bibliographie
—○—

— C. Huit, LA VIE ET LES ŒUVRES DE BALLANCHE. Librairie catholique Emmanuel Vitte, Lyon et Paris. 1904. Vol. in-12 de 378 pages.

Le nom de Ballanche philosophe chrétien de la première moitié du 19^e siècle, revient à la lumière après un oubli assez long. L'ouvrage dont il est ici question contribuera fortement

à le remettre en lumière, en présentant « un tableau d'ensemble de sa vie et de son œuvre. » La lecture de ce beau livre plaira à tous les esprits sérieux.

— Henri Bernard, *LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT. Histoire d'une conspiration maçonnique à Montréal*, N.-D. des Neiges-Ouest, P. Q. 1903.

Depuis assez longtemps M. Henri Bernard mène campagne contre cette fameuse « Ligue de l'Enseignement, » que nous avons nous-même plusieurs fois réprouvée ici. Le coup qu'il lui porte par cette brochure sera définitif, espérons-le. Comme un grand nombre des personnes qui se sont affiliées à la ténébreuse organisation sont de sincères catholiques, il suffit de leur faire voir ce qu'est au fond cette Ligue, fille de la Ligue d'enseignement de la France, pour qu'elles cessent de lui donner leur appui et la laissent mourir d'inanition.

Même abstraction faite des arguments présentés par M. Bernard, deux faits nous ont rendu très défiant au sujet de cette « Ligue » fondée à Montréal : le nom qu'elle s'est donnée, sans dire jamais pourquoi elle le prenait, et qui était précisément le seul qu'elle n'aurait jamais dû choisir ; l'effacement dans laquelle elle est entrée dès qu'on a crié un peu fort contre elle. Une association bien intentionnée se défend quand on l'attaque injustement, et surtout ne s'empresse pas autant de rentrer dans l'ombre.

Nous remercions et félicitons M. Bernard du service qu'il vient de rendre à la bonne cause. Et nous engageons nos lecteurs à se procurer cette brochure et à la répandre autour d'eux. Elle se vend chez l'auteur et les libraires, au prix de 25 cts l'ex.

REVUE DES SCIENCES ECCLÉSIASTIQUES. — La *Revue* est mensuelle et l'abonnement court de janvier à janvier. — Prix de l'abonnement, 15 fr. par an. S'adresser à M. Henri Morel, imprimeur-éditeur, 77, rue National, Lille (Nord), au à la librairie ROGER et CHERNOVIZ, 7, rue des Grands-Augustins, à Paris.

Sommaire du N° de novembre 1903. — I. L'année académique 1902-1903 à la Faculté de théologie de Lille, par M. le chan. H. de QUILLIET, doyen. — II. La philosophie de saint Thomas et l'apologétique de l'immanence (4^e art.): Le raisonnement et ses ennemis, par M. l'abbé H. GOUJON. — III. Encore le serment de liberté et d'égalité, par M. F. UZUREAU. — IV. Le ton de la prédication avant Bourdaloue, (6^e art.), par M. EUG. GRISSELLE, docteur ès-lettres. — V. Notes bibliographiques: Morale et droit ecclésiastique, par M. le chan. B. DOLHAGARAY. VI. — Actes du Saint-Siège: I. — Le cinquantenaire de l'Immaculée Conception: II. — S. C. des Rites. III. — S. C. des Indulgences. IV. — Saint-Office.